

Critères d'un gouverneur distingué

Les six étapes pour atteindre le statut de gouverneur de district distingué :

- Croissance nette +25 de l'effectif du district
- Tous les clubs ont réglé leurs cotisations de district et internationales
(toutes les obligations financières payées/paiement fait au plus tard le 30 septembre)
- Tous les rapports déposés auprès d'Optimist International en temps opportun
- 50 % des clubs ont nommé un représentant de la Fondation au club et ont fait un don non affecté à la FOI ou à la FOEC
- Le district fonde au moins trois nouveaux clubs adultes
(les clubs OJOI ne remplissent pas cette exigence)
- Collecte de 7 500 \$ ou plus en dons non affectés au nom du district